

A.1 CONTEXTE DE L'ÉVALUATION :

Quatre ONG universitaires (Eclasio (anciennement ADG, ULiège), la FUCID (UNamur), Louvain Coopération (UCL) et ULB Coopération (ULB) ont créé un consortium, Uni4Coop, dans le cadre de la demande de subside auprès de la DGD pour les années 2017 à 2021. Ces ONG poursuivent de manière concertée quatre objectifs spécifiques relatifs à l'ECMS (Education à la Citoyenneté Mondiale et Solidaire) dans le cadre d'un programme commun.

Le programme de la coopération au développement en Belgique, aussi appelé "volet Nord", s'axe essentiellement autour de l'ECMS. L'ECMS souhaite contribuer à la construction de sociétés justes, durables, inclusives et solidaires en suscitant et en renforçant l'action individuelle et collective de citoyen-ne-s conscient-e-s des enjeux mondiaux. (cf. Référentiel ECMS Acodev).

Les quatre ONG ont une réelle volonté de travailler et d'avancer ensemble, notamment pour des raisons de cohérence et de complémentarités intéressantes.

Les stratégies mises en place par les ONG universitaires sont principalement : initier des changements de valeurs, d'attitudes et de comportements en faveur de la citoyenneté mondiale et solidaire ; promouvoir une compréhension systémique des enjeux mondiaux ; renforcer l'action individuelle et collective ; construire un plaidoyer auprès des décideurs institutionnels et politiques.

L'ancrage sur les campus et les liens privilégiés des ONG universitaires avec l'enseignement supérieur entraînent les spécificités suivantes : le programme s'adresse au public de l'enseignement supérieur, aux citoyens autour des campus et aux décideurs institutionnels en Belgique francophone ; parmi les méthodologies utilisées, les approches scientifiques et de terrain sont privilégiées ; le programme prévoit l'insertion d'activités d'ECMS au sein du cursus. Le cadre logique des 4 objectifs spécifiques et des résultats attendus se trouvent en annexe.

Objectif spécifique 1	La communauté universitaire et les citoyen-ne-s autour des campus s'informent sur les enjeux mondiaux, en discutent autour d'eux et intègrent progressivement leurs nouvelles convictions dans leur quotidien (cf. Éléments clés du baromètre, p. 69).
Indicateur 1	% des membres de la communauté universitaire et de citoyen-ne-s discutant des enjeux mondiaux de manière fréquente.
Indicateur 2	Nombre de membres de la communauté universitaire et de citoyen-ne-s faisant appel aux ONG universitaires pour diversifier leurs sources d'informations relatives aux enjeux mondiaux, au développement durable, aux alternatives existantes et aux pistes d'engagement dans leur quotidien.
Objectif spécifique 2	Les étudiant-e-s et agent-e-s éducatif-ve-s intègrent de manière critique, systémique et interdépendante les enjeux et les thématiques de la CMS dans le cursus, en tenant compte notamment des savoirs et des compétences du Sud.
Indicateur 1	Nombre d'activités ECMS dans le cursus portées par les étudiant-e-s et les agent-e-s éducatif-ve-s en tenant compte des savoirs et des compétences des acteur-trice-s du sud.

Indicateur 2	% d'activités ECMS dans le cursus portées par les étudiant-e-s et les agent-e-s éducatif-ve-s ECMS développant un regard critique, systémique et interdépendant sur la thématique de l'ECMS.
Objectif spécifique 3	Les acteur-trice-s relais complexifient leur lecture, leur compréhension et leur vision des enjeux liés à la CMS et sensibilisent leurs publics aux thématiques de la CMS.
Indicateur 1	% de réalisation des critères de qualité pédagogique et thématique par les acteur-trice-s relais dans la mise en oeuvre de leurs activités d'ECMS.
Indicateur 2	Nombre de projets d'ECMS organisés par les acteur-trice-s relais.
Objectif spécifique 4	Les décideur-euse-s institutionnel-le-s belges font évoluer le cadre légal et les grandes orientations politiques en faveur d'un développement durable et équitable, dans le respect des droits humains, en prenant en compte les enjeux liés au genre et à l'environnement.
Indicateur 1	Nombre cumulé de nouvelles mesures prises en faveur d'un développement durable et équitable dans le respect des droits humains, et prenant en compte les enjeux liés au genre et à l'environnement, par les décideur-euse-s institutionnel-le-s au cours du programme.

Une évaluation conduite à mi-parcours qui portait sur l'outcome 3 et l'outcome 4 avait conclu que le programme Uni4Coop :

- Répond à des besoins exprimés par les acteur-trice-s relais et les acteur-trice-s académiques clés auprès desquels des actions de plaidoyer sont menées. Toutefois, la notion d' « acteurs relais » devait être redéfinie.
- Les appuis des ONG universitaires ont une réelle plus-value reconnue par les publics, mais celle-ci est affaiblie par la multiplicité des actions et des publics.
- La formulation du programme commun d'Uni4Coop est très conceptuelle et rend difficile son évaluation.

Les recommandations portaient sur :

- Viser une plus grande intégration des stratégies d'intervention.
- Profiter de l'appréciation par les décideur-euse-s académiques des actions menées par les ONG universitaires pour faire évoluer les décisions institutionnelles en faveur de plus de développement durable et d'éducation à la citoyenneté mondiale et solidaire.
- Valoriser et utiliser les bons résultats en matière d'appuis des ONG universitaires dans le cadre du cursus pour faire évoluer les programmes d'enseignement.
- Centrer davantage les outils de suivi-évaluation sur l'atteinte des résultats et des objectifs plutôt que sur les activités (base de données construite selon les réalités et objectifs du programme (acteurs relais, public des activités grand public, professeurs, etc.)
- Poursuivre les efforts pour rendre plus cohérent ce programme (économies d'échelle, activités communes, échanges des bonnes pratiques et analyses).

Cette évaluation a pour objectif d'analyser les 4 objectifs spécifiques du programme au regard des critères CAD. Des questions spécifiques sont posées pour chaque objectif, visant l'apprentissage et la transition vers le programme 2022-2026. L'évaluation devra permettre de confirmer ou infirmer certaines hypothèses posées dans la théorie du changement afin d'adapter les stratégies si nécessaires.

Une attention particulière est portée sur les processus et méthodologies utilisées par les différentes chargées de projet afin de capitaliser sur leur travail passé et de s'améliorer pour le futur programme.

A.2 OBJECTIF, CHAMP ET UTILISATEUR(S) DE L'ÉVALUATION

A.2.1 OBJECTIF :

L'objectif est à la fois une reddition de compte (fin de programme DGD 2017-2021) et un appui à la décision pour la mise en place de prochain programme (2022-2026).

A.2.2 UTILISATEURS PRINCIPAUX :

- UNI4COOP
- La DGD
- Le CSC Nord

A.2.3 PÉRIODE CONCERNÉE PAR L'ÉVALUATION :

Le programme dans son entièreté (2017-2021).

A.3 TYPE D'ÉVALUATION :

Il s'agit d'une évaluation finale qui porte sur l'analyse du programme et des stratégies au regard des critères CAD. Les différents campus francophones couverts par UNI4Coop sont visés. L'évaluation se situe davantage au niveau du programme, néanmoins des questions plus spécifiques relatives à un certain type d'activités sont posées.

A.4 APPROCHE GLOBALE

Il s'agit d'une évaluation externe. Tous les critères CAD doivent être évalués.

Il est à noter que la particularité du public cible (cf. publics) le rend davantage disponible dans la période février-mars, et plus du tout à partir d'avril.

FORMULATION DES QUESTIONS CLÉS DE L'ÉVALUATION

<i>Critère d'analyse</i>	<i>Questions posées</i>
Pertinence :	<p><u>QS1</u> : Le choix qui a été fait d'arrêter les activités grand public était-il justifié au regard du contexte, des priorités et des besoins des bénéficiaires (cfr évaluation de mi-parcours) ?</p> <p><u>QS2</u> : Les outils mis en œuvre, tel le service learning, ... permettent-il de développer la posture réflexive des étudiants ? Est-ce que certains outils sont plus pertinents que d'autres et en quoi ?</p> <p><u>QS3</u> : Les méthodes d'identification des besoins des acteurs relais actuellement utilisées sont-elles adéquates ?</p> <p><u>QS4</u> : Les décideurs et décideuses institutionnelles reconnaissent-ils suffisamment le rôle que les ONGU peuvent jouer dans le déploiement des méthodologies et thématiques de citoyenneté mondiale et solidaire au sein des cursus ? Quelles ont été les stratégies les plus efficaces ? Rencontres avec des professeurs, interventions directes des ONG, présentations dans des espaces décisionnels...)</p>
Efficacité :	<p>Dans quelle mesure peut-on affirmer que les objectifs spécifiques <u>des 4 OS</u> ont été atteints au vu des valeurs obtenues par les indicateurs d'OS ?</p>

Efficienc	<p><u>OS1, OS2, OS3, OS4</u> : Dans quelle mesure des économies d'échelle ont-elles été mises en œuvre suite aux constats et recommandations de l'évaluation à mi-parcours ? Ces économies d'échelle ont-elles permis une meilleure efficacité ? Quelles sont les forces et faiblesses des différentes approches mises en œuvre actuellement pour arriver à ces économies d'échelle ?</p> <p>Quels sont les facteurs qui ont fait que ces économies d'échelle, ont pu être faites ?</p> <p>Si ces économies d'échelle n'ont pu se faire, quels ont été les freins ?</p>
Impact	<p><u>OS1</u>: Le programme a-t-il pu contribuer à ce que les personnes ciblées soient davantage motivées à modifier leurs attitudes ou comportements face à des enjeux mondiaux ? Se sont-elles déjà engagées dans des actions concrètes ?</p> <p><u>OS2</u>: Dans quelle mesure le programme a-t-il contribué au fait que les professeurs visés intègrent les enjeux mondiaux dans leurs cours ? De quelle manière les ont-ils ou elles intégrés ?</p> <p><u>OS3</u>: Dans quelle mesure les personnes qui se sont mobilisées dans le cadre du programme se sont-elles remobilisées par la suite ? L'accompagnement fourni aux acteurs relais leur permet-il de reproduire certaines actions et leur a-t-il donné l'envie/la volonté de s'investir dans d'autres actions (déjà réalisées ou à réaliser) ?</p> <p><u>OS4</u>: Dans quelle mesure les actions de plaidoyer qui ont eu lieu dans les universités ont-elles débouché sur des modifications du cadre institutionnel ? Qu'est-ce qui a favorisé ces modifications ? Quels ont été les freins qui n'ont pas permis de les modifier ?</p>
Durabilité	<p><u>OS1, OS2, OS3, OS4</u> : Dans quelle mesure les résultats atteints par les 4 OS sont-ils en mesure de se maintenir ?</p>
Contribution au CSC	<p>Dans quelle mesure le programme a-t-il pu contribuer aux cibles dans lesquelles le programme Belgique s'inscrivait ? (voir document annexe)</p>

A.5 MÉTHODE ET OUTILS SOUHAITÉS :

Des méthodologies participatives permettant d'interroger les publics bénéficiaires et relais seront privilégiées, telles que focus group, entretiens semi-directifs, L'évaluation mettra davantage en exergue les processus ayant conduit aux changements de comportements attendus et tentera de recueillir un maximum d'information provenant directement des acteurs ciblés.

L'évaluateur ou l'évaluatrice est libre de proposer toute méthodologie participative jugée comme appropriée.

Une réunion d'harmonisation aura lieu après acceptation de l'offre ainsi qu'une réunion de cadrage, à l'issue de la phase documentaire complétée par une note de cadrage qui permettra de déterminer d'un commun accord, les méthodes et outils qui seront utilisés lors de la mission de terrain.

Le rapport devra être rédigé en français.

A.6 COMPÉTENCES REQUISES

- bonnes connaissances de l'éducation à la citoyenneté mondiale et solidaire
- bonnes connaissances du public jeunes adultes
- maîtrise de la théorie du changement
- esprit d'analyse

A.7 BUDGET

Le montant maximal est de 19.000€. Il couvre l'ensemble des frais relatifs à son organisation, toute taxe comprise.

A.9. MODALITÉS DE L'EXPERTISE :

A.9.1 CONTENU SOUHAITÉ POUR L'OFFRE TECHNIQUE ET FINANCIÈRE

Au minimum :

- Une note de compréhension des termes de référence, ainsi que la manière dont le contexte et les questions d'évaluation ont été comprises en relation avec la théorie du changement.
- Une description de l'approche méthodologique envisagée pour répondre aux questions et aux objectifs exposés dans les termes de référence décrivant précisément les outils de collecte d'informations qui seront mobilisés au cours de l'évaluation. Ainsi que la garantie que ces méthodes apportent au respect des principes éthiques énoncés ci-après. Le profil des personnes qui seront observées, interrogées, ...
- Un chronogramme prévisionnel de la mission ainsi qu'une estimation des coûts en termes de hommes/jour.
- Une présentation des références et expériences du ou des expert-e-s en mettant en évidence les aspects particulièrement pertinents pour l'évaluation envisagée. Le CV et les références du ou des évaluateurs-trices,
- Une offre financière comportant le budget détaillé en euros TTC de la prestation.

Principes éthiques : autonomie et confidentialité, neutralité de l'équipe évaluatrice, validité et fiabilité des informations.

A.9.2. DOCUMENTS À CONSULTER

Pour la rédaction de l'offre :

- Programme 17-21 et Théorie du changement.
- Evaluation à mi-parcours
- Réponse managériale à l'évaluation mi-parcours
- Les personnes membres du GT évaluation peuvent être consultées par mail jusqu'à la date limite de remise de l'offre (audrey.villance@ulb-cooperation.org).

- Après sélection :
- Formulaires d'évaluation des 4 ONG
- Rapports annuels des 4 ONG
- Fichier Excel de suivi des activités
- Fichier de contacts et groupes relais à consulter
- Rapports narratifs intermédiaires (indicateurs, scores de performance)
- Contributions aux CSC
- Budgets (si jugés nécessaires par l'évaluteur-trice)

A.9.3. MODALITÉS DE RÉALISATION DE LA MISSION

Sont à prévoir :

- Une réunion d'harmonisation après la signature du contrat.

- Une réunion de cadrage après la phase documentaire et avant la mission de terrain.
- Un débriefing après la mission de terrain
- Une réunion post-remise du rapport provisoire
- Une réunion post-remise rapport final avec les différentes parties prenantes
- Une réunion post-évaluation lorsque la réponse managériale aura été formulée.

La personne sélectionnée devra se concentrer sur les quatre campus universitaires du programme DGD, ainsi que certaines Hautes Ecoles.

Le calendrier académique nécessite de réaliser l'évaluation durant les mois de février et mars, afin d'éviter les périodes d'examens et de blocus.

A.10. MODALITÉS DE SÉLECTION ET DE CONTRACTUALISATION

A.10.1. MODALITÉ DE SÉLECTION

Les offres techniques et financières devront parvenir, sous format électronique à audrey.villance@ulb-cooperation.org avant la date du 1er décembre.

Le comité de pilotage sera composé des 4 membres du GT Suivi évaluation en ECMS ainsi que deux membres du Comité d'évaluation d'Uni4Coop.

L'évaluation des propositions se fera selon la grille suivante :

Critères	Poids relatif
Profil du ou des experts	50
Qualifications, expériences et compétences	20
Expérience de la problématique à évaluer	15
Connaissance du contexte local	15
Offre technique et méthodologique	30
Exposé de la problématique et compréhension du sujet	15
Démarche méthodologique proposée	15
Offre financière	20
Prix de la prestation	10
Réalisme des coûts par rapport à la méthodologie proposée	10
Total	100

A.10.2. MODALITÉS DE CONTRACTUALISATION

Le paiement des honoraires se fera en trois tranches : 40 % à la signature du contrat, 30 % à la remise du rapport provisoire et 30 % après approbation du rapport définitif.

A.10.3. LIVRABLES ATTENDUS :

Éléments à minima à prendre en compte dans la structuration du rapport :

- **Un document de reddition de compte synthétique** de +/- trois pages à destination du grand public qui présente les principales conclusions et recommandations en rapport avec les questions d'évaluation posées, avec des illustrations (schémas, photos, graphiques, dessins, etc.) et au moins un témoignage de bénéficiaire.
- **Une présentation de restitution** (Power Point, Prezi...).
- **Un rapport complet** construit de la manière suivante :
 1. Résumé des principales conclusions et recommandations ;
 2. Objectif, champ de l'évaluation et contexte ;
 3. Définition des principaux concepts utilisés ;
 4. Approche méthodologique et sa justification et les contraintes rencontrées ;
 5. Constatations (avec mention des sources)
 6. Les conclusions = jugement apportant une réponse aux questions d'évaluation posées. Toute analyse sous-jacente sera formulée de manière explicite.
 7. Les recommandations, argumentées, concrètes et réalistes à mettre en œuvre dans les futures interventions et en relation avec les questions d'évaluation.
 8. Appréciation de la compréhension de la logique d'intervention/théorie du changement.
- **Annexes** : Données brutes anonymes.

Les documents seront écrits en français et envoyés sous format électronique pour la version finale du rapport.

A.7.1 CALENDRIER PRÉVISIONNEL :

Processus	Date limite
Publication de l'appel d'offres	15 novembre 2021
Soumission des offres	1 ^{er} décembre 2021
Dépouillement et choix de l'évaluateur	6 décembre 2021
Information de l'évaluateur sélectionné	6 décembre 2021
Signature et démarrage du contrat	13 décembre 2021
Réunion d'harmonisation	A convenir
Phase documentaire	A convenir
Remise note de cadrage	A convenir
Réalisation de la mission de terrain	février-mars 2022 à convenir
Remise du rapport provisoire	A convenir
Réunion de restitution avec différentes parties prenantes	A convenir
Remise du rapport définitif	A convenir
Réunion relative à la réponse managériale	A convenir avant fin mai 2022